

Résolution sur la Somalie

2016/2881(RSP) - 15/09/2016 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la Somalie.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE, Verts/ALE et EFDD.

Le Parlement rappelle que la population somalienne se trouve dans une situation difficile et subit les conséquences des attaques barbares incessantes commises par les seigneurs de guerre et les terroristes. Ainsi, le 30 août 2016, au moins 10 personnes, dont des soldats et des civils, ont été tuées à Mogadiscio et le 26 juillet 2016, le groupe Al-Chabab a visé la base de l'Union africaine à Mogadiscio, en tuant au moins 13 personnes, dont des membres du personnel des Nations unies.

Il rappelle qu'Al-Chabab, qui se revendique d'Al-Qaïda, est aussi toujours actif au Kenya, pays voisin, où il commet régulièrement des attentats.

Condamnant avec grande fermeté les auteurs des attaques terroristes, les députés saluent l'adhésion du gouvernement et des dirigeants régionaux à une nouvelle politique de sécurité nationale et invitent le gouvernement à en accélérer la mise en œuvre face à la persistance de la menace que représente Al-Chabab.

Ils invitent l'Union européenne et ses partenaires internationaux à rester fermement engagés dans la coopération avec la Somalie pour la construction d'institutions légitimes et la mise en place d'un service de sécurité géré par la Somalie en vue de lutter contre le terrorisme et d'assurer la protection de tous les citoyens.

AMISOM : le Parlement demande à l'Union africaine (UA) de veiller à ce que tous les pays fournisseurs de contingents assurent le partage de l'information avec la Cellule de suivi, d'analyse et d'intervention concernant les victimes civiles de l'AMISOM (mission de maintien de la paix de l'Union africain composée de 22.000 hommes) concernant des victimes civiles, et que cette information soit également partagée avec les Nations unies.

De même, il demande un suivi plus rigoureux de la part de l'Union européenne, ainsi qu'un renforcement des capacités afin que les auteurs des abus commis par les troupes de l'AMISOM répondent de leurs actes, puisque l'Union européenne est responsable de la majeure partie du financement de l'AMISOM.

Elections : le Parlement souligne les progrès encourageants réalisés depuis 2012 dans la mise en place d'élections plus inclusives ainsi que des efforts consentis en faveur de la reconstruction des institutions de l'État. Il reconnaît les contributions positives que le bureau d'appui des Nations unies en Somalie (UNSOS) a apportées en soutenant les avancées réalisées par l'AMISOM et la mission d'assistance des Nations unies en Somalie (MANUSOM) en fournissant des troupes, ainsi que des ressources financières et matérielles.

Il demande à l'armée nationale somalienne et à l'AMISOM, de prendre toutes les mesures nécessaires pour parer à d'éventuelles tentatives du groupe rebelle Al-Chabab de perturber le prochain processus électoral. Il souligne que **la sécurité du processus électoral doit être la priorité absolue.**

Enfants-soldats : les députés condamnent l'enrôlement et l'utilisation d'enfants par les forces de sécurité en tant qu'enfants-soldats et informateurs. Il demande de renforcer les mesures visant à protéger les enfants touchés par les conflits armés et à les protéger contre leur enrôlement par le groupe Al-Chabab.

Au passage, le Parlement rappelle qu'il n'est pas de sécurité sans développement, ni de développement sans sécurité.

Réfugiés : le Parlement appelle à des actions de lutte contre le sous-développement et à la réintégration durable des réfugiés de retour dans le pays. Il se dit profondément inquiet face aux attaques menées contre des acteurs humanitaires en Somalie, et plus globalement face à la dégradation de l'État de droit en Somalie. Enfin, le Parlement demande au gouvernement fédéral somalien et à tous les acteurs concernés de trouver des solutions concrètes et durables aux problèmes des personnes déplacées.